

Redistribution du bénéfice du Casino Barrières du Jura par la Fondation
Loisirs-Casino : des précisions (bis)

La réponse du Gouvernement à la question écrite no 2381 du 30 juin 2010 ne contenait aucunement les informations demandées.

Nous répétons l'exercice en précisant clairement, puisque cela est visiblement nécessaire, que nous souhaitons connaître en détail le nom des organismes bénéficiaires, le montant et la date à laquelle le soutien financier de la Fondation Loisirs-Casino a été accordé, et cela, depuis sa création en 2002.

En d'autres termes, nous souhaitons connaître les montants exacts reçus par les représentants des clubs phares du canton (football avec les SRD, hockey avec le HCA, basket-ball avec le BCB et volley-ball avec VFM).

De même, nous souhaitons savoir si des sportifs individuels ont bénéficié d'un tel soutien et si oui, qui, quand et pour quel montant ? Nous limitons notre demande aux montants supérieurs à CHF 5000.- par année et par sportif.

Groupe CS-POP-Verts

Christophe Schaffter

Alain Gili

M. P. Mohr

Bräker

Delémont, le 17 novembre 2010

Hodan

V. Trunt